

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Bibliothèques, musées et fonds patrimoniaux

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du livre*, spécialité *Bibliothèques, musées et fonds patrimoniaux*, a pour objectif de former des professionnels des institutions culturelles (médiathèques, musées, centres culturels, archives...). Elle prépare ainsi principalement à des métiers de la fonction publique (territoriale dans la majorité des cas).

La formation vise à apporter aux étudiants une culture universitaire appliquée aux savoir-faire professionnels de valorisation et de médiation, non seulement du livre mais plus généralement des fonds des bibliothèques, services d'archives et musées dans toute leur variété. Elle articule ainsi un enseignement académique et des apprentissages professionnels.

Portée par l'UFR Lettres et Sciences humaines de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, la formation est délocalisée à Troyes, au Centre universitaire de Troyes, du fait de partenariats avec des institutions culturelles de l'Aube et du soutien de la communauté du Grand Troyes (Médiathèque du Grand Troyes et Musées de Troyes).

L'enseignement est dispensé exclusivement en présentiel, sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés de septembre à avril. Un stage de huit semaines minimum est prévu à partir d'avril. Quelques étudiants sont accueillis au titre de la formation continue, mais les contrats en alternance ou en apprentissage n'existent pas pour l'heure.

### Analyse

Objectifs
<p>L'objectif clairement annoncé est de former des professionnels de la valorisation et de la médiation des fonds des bibliothèques, services d'archives et musées dans toute leur variété (de la jeunesse au polar, des manuscrits anciens aux collections de peintures).</p> <p>L'adéquation est nette entre les objectifs en termes de connaissances et les objectifs en termes de compétences : la formation propose en effet à la fois un enseignement académique (culture générale, histoire du livre, histoire de l'art) et des apprentissages de savoir-faire professionnels (catalogage des fonds, bases de données, numérisation, exercices oraux de médiation devant une œuvre...).</p>

<b>Organisation</b>
<p>La formation est délocalisée à Troyes, au Centre universitaire de Troyes, du fait des partenariats avec des institutions culturelles de l'Aube, avec un soutien fort de la communauté du Grand Troyes (Médiathèque du Grand Troyes et Musées de Troyes). De fait, l'accueil des étudiants, pour des séances de formation (examen pratique des collections) et dans le cadre de stages, par les musées, bibliothèques et services d'archives de la ville de Troyes est particulièrement fructueux.</p> <p>L'organisation pédagogique elle-même est satisfaisante, dans l'équilibre entre enseignements académiques et apprentissages de savoir-faire professionnels, comme dans l'équilibre entre enseignants et professionnels dans l'encadrement. L'enseignement, exclusivement présentiel, comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) de septembre à avril (204 heures de CM et 356 heures de TD). Un stage de huit semaines minimum est prévu à partir d'avril. L'ensemble de la formation représente 8 unités d'enseignement (UE), 5 UE au premier semestre puis 3 UE au deuxième semestre. La progression est nette entre les deux semestres, le deuxième étant consacré spécifiquement aux apprentissages professionnels (l'UE 6 est consacrée aux techniques professionnelles, l'UE 7 à la découverte du milieu professionnel et au projet tutoré, l'UE 8 au stage).</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation est très bien positionnée dans l'environnement professionnel local, du fait des partenariats avec les musées, bibliothèques et services d'archives de l'agglomération de Troyes.</p> <p>S'appuyant sur le riche patrimoine local, cette licence professionnelle affirme sa singularité dans l'espace régional et interrégional, où les autres formations « Métiers du livre » ou « Métiers de la culture » (à Strasbourg, Mulhouse, Nancy-Metz, Dijon ou Besançon) proposent des objectifs fort différents (formation aux métiers de l'édition ou de la librairie, gestion de l'information, droit du patrimoine ou encore marketing culturel).</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique propose un équilibre intéressant : elle est composée de 7 universitaires et 9 intervenants professionnels, pour un rapport en heures de cours de 55 % pour les universitaires et 45 % pour les professionnels. Les professionnels sont intégrés dans l'évaluation du stage et au sein du jury d'examen de fin d'année.</p> <p>On constate par ailleurs une véritable inscription de cette formation dans l'UFR Lettres et Sciences humaines de l'Université de Reims Champagne-Ardenne : l'équipe pédagogique, pour sa part universitaire, est composée essentiellement d'enseignants en lettres, tandis que certains cours sont mutualisés avec la licence d'histoire (parcours <i>Histoire, histoire de l'art et patrimoine</i> de la troisième année).</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs de cette formation sont réduits (14 inscrits aux rentrées 2014 et 2015, effectifs en baisse par rapport aux chiffres antérieurs : 22 en 2011, 19 en 2012, 26 en 2013). Ces effectifs réduits sont plutôt bienvenus pour une licence professionnelle, et pour certaines activités dans les fonds patrimoniaux en particulier. Si les responsables de la formation expliquent ces chiffres par une nécessité structurelle (24 postes informatiques disponibles) et une véritable stratégie de professionnalisation (conforme aux directives du ministère), on peut toutefois s'interroger sur les effectifs actuels, inférieurs à 20 durant deux années consécutives.</p> <p>L'insertion professionnelle est correcte, quoique en baisse depuis 2012 : 91 % d'insertion en 2012, 73 % en 2013, 60 % en 2014 et 67 % en 2015 (d'après une enquête de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), avec un taux de retour de 77,77 %). Cette baisse est, d'après les responsables de la formation, corrélée à l'évolution de la fonction publique territoriale, qui a accru la précarité. Dans ces conditions, près de 50 % des étudiants poursuivent des études, en master essentiellement : il s'agit du parcours professionnalisant <i>Sauvegarde et valorisation du patrimoine</i> de la spécialité <i>Lettres</i> du master <i>Lettres, langues et cultures étrangères</i> (LLCE) dispensé lui aussi à Troyes dans la majorité des cas, et de quelques autres masters consacrés au patrimoine dans d'autres régions françaises.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Certains des enseignements dispensés sont étroitement liés aux recherches des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, donc appuyés sur les travaux du Centre de recherches interdisciplinaire sur les modèles esthétiques et littéraires (CRIMEL, EA 3311) et en particulier l'axe 3, « Figures, discours et pratiques du livre ». Cette place de la recherche dans le contenu même de l'enseignement, alors que la recherche n'est pas prioritaire en licence professionnelle, contribue à la singularité et à l'intérêt de cette formation. Les étudiants sont par ailleurs invités à participer aux conférences et journées professionnelles des institutions partenaires de leur formation, sans toutefois que cette participation soit prise en compte dans l'évaluation de la formation.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est au cœur du projet de la licence : outre le taux important d'encadrement des professionnels (45 % des heures d'enseignement et une participation active au jury de stage et au jury d'examen), on peut souligner à ce propos la richesse et la variété des partenariats avec les institutions culturelles locales, et on peut noter l'intérêt des exercices pédagogiques en situation dans ces institutions. Le projet tutoré et le stage sont par ailleurs déterminants dans la formation (voir ci-dessous).</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le projet tutoré et le stage sont centraux dans la formation, organisés et préparés avec grand soin, comme en témoignent les documents distribués aux étudiants en début d'année et le suivi méticuleux tout au long de l'année.</p> <p>Le projet tutoré est la conception d'une véritable action de médiation culturelle, qui exige de l'étudiant de chercher des soutiens financiers, de créer des partenariats institutionnels et de s'inscrire dans une authentique démarche professionnelle. Le projet est encadré par la responsable pédagogique de la formation, avec le soutien et les conseils des professionnels qui interviennent dans la formation. Il donne lieu à un rapport écrit présenté devant un jury composé de la responsable pédagogique et d'une enseignante.</p> <p>Les stages quant à eux, d'une durée de huit semaines minimum, ont lieu bien au-delà du périmètre géographique de la Champagne-Ardenne, dans des institutions culturelles diverses de l'ensemble du territoire français. Ils donnent lieu à un rapport écrit soutenu devant un jury comprenant la responsable pédagogique de la formation, une enseignante et un professionnel.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La place de l'international dans cette formation est modeste (quelques contacts de l'équipe pédagogique avec des enseignants étrangers, mais pas de mobilité entrante ni sortante), ce qui ne peut guère surprendre étant donné le contenu des enseignements et les objectifs en termes de professionnalisation.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement a lieu désormais principalement au terme d'une deuxième année de licence (L2), majoritairement en lettres modernes ou en histoire (après avoir été principalement au terme d'un diplôme universitaire de technologie - DUT). La formation continue est négligeable : 4 inscrits sur 92 pour la période 2011-2016. La provenance géographique est très diversifiée : 77 % de recrutement au-delà de la région.</p> <p>Les effectifs réduits de la formation, le recrutement sélectif (dossier de candidature, tests en langue et en culture générale puis entretien individuel), l'encadrement très présent et le suivi très personnalisé des étudiants expliquent l'absence de dispositifs spécifiques de mise à niveau ou d'aide à la réussite.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement est exclusivement présentiel, avec des visites nombreuses d'institutions culturelles.</p> <p>Concernant le numérique, des enseignements sont consacrés aux outils informatiques spécifiques de gestion des fonds patrimoniaux (bases de données, catalogage), et une place importante est accordée aux techniques de la numérisation des fonds (grâce au partenariat actif avec la médiathèque et les musées du Grand Troyes). Mais il y a un risque, souligné par le rédacteur du dossier, qu'au fil des années ces enseignements ne suivent pas d'assez près les avancées technologiques en la matière.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants est organisée selon un contrôle continu et terminal de forme classique. Le projet tutoré et le stage donnent lieu à un rapport écrit et à une soutenance. Le rôle des jurys (où siègent aussi les professionnels) est déterminant.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il y a manifestement une bonne adéquation entre les objectifs affichés, les exercices proposés et les modalités d'évaluation.</p> <p>Les attendus de l'« Annexe descriptive du diplôme Europass » (ou supplément au diplôme) sont traduits dans un enseignement en 8 UE (unités d'enseignement) qui visent à la complémentarité des connaissances et des pratiques. La variété des modalités d'évaluation (mise en situation professionnelle, exposés oraux accompagnés de diaporamas, dossiers analytiques écrits, QCM, synthèse de documents, travaux pratiques de catalogage, de base de données, de numérisation...) favorise le développement progressif et diversifié des compétences et la réappropriation des connaissances dans des contextes diversifiés.</p>
Suivi des diplômés
<p>Outre les enquêtes de la DGESIP et les chiffres fournis par l'observatoire de l'université, l'équipe pédagogique de la formation a mis en place récemment (en 2015) un suivi plus étroit et précis des diplômés, qui devrait pouvoir permettre à terme un taux de retour plus élevé et des analyses plus précises.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement existe depuis 2011, mais ne fait l'objet de comptes rendus écrits que depuis l'année universitaire 2015-2016. Il est composé de quatre enseignants et de quatre professionnels, de deux étudiants de l'année en cours et de deux étudiants des années antérieures. Il se réunit en fin d'année universitaire pour évaluer les contenus et l'organisation de la formation et envisager les améliorations à mettre en œuvre, tant dans la maquette des enseignements que dans les modalités d'évaluation ou la diversité des partenariats institutionnels.</p> <p>Il n'existe pas d'outils formalisés d'évaluation des enseignements, cependant il y a manifestement une belle qualité de dialogue et d'échange entre enseignants et étudiants, notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement, mais aussi au quotidien.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Équilibre entre savoirs académiques et savoir-faire professionnels, entre enseignants universitaires et professionnels.
- Partenariats fructueux avec les institutions culturelles locales.
- Attractivité de la formation (recrutement essentiellement extrarégional).

### Points faibles :

- Poursuite d'études de plus en plus importante atteignant récemment un niveau alarmiste.
- Effectifs en baisse.
- Taux d'insertion professionnelle en baisse.

### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une très bonne formation, originale et riche. Il faudrait cependant optimiser les outils d'évaluation et les enquêtes pour un pilotage plus efficace de la formation et pour l'amélioration du suivi des diplômés. Il faudrait aussi veiller à suivre de près les évolutions technologiques du secteur et à faire évoluer les contenus de la formation en ce sens. Il faudrait enfin surveiller les effectifs de la formation, pour contenir la baisse enregistrée ces deux dernières années.

# Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

**Le Président de l'Université de Reims  
Champagne-Ardenne**

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**À**

Monsieur Michel COSNARD  
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Bibliothèques, musées et fonds patrimoniaux*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ



Commentaires du responsable de la formation :

Si les effectifs étaient en baisse sur la période 2011-2015, ils ont augmenté pour l'année 2016-2017, retrouvant, à un étudiant près, le nombre d'inscrits du début de période évaluée, soit 21 étudiants, contre 14 en 2014-2015 et 2015-2016.

Concernant les recommandations émises au sujet des évolutions technologiques du secteur, une nouvelle convention de partenariat est sur le point d'être finalisée avec la médiathèque de Troyes Champagne métropole. Elle prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Elle a pour but de renforcer la transmission des nouvelles pratiques professionnelles aux étudiants, notamment concernant les usages du numérique.